

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

UN 22^e PROJET D'ENSEIGNE COMMERCIALE COMPLÉTÉ POUR LE FONDS D'EMBELLEMENT DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Beaupré, le 10 mars 2021 – Dans le cadre du Fonds régional d'embellissement de la Côte-de-Beaupré, la MRC et Développement Côte-de-Beaupré annoncent la réalisation d'un nouveau projet enseigne commerciale chez VR Soulière à L'Ange-Gardien.



La nouvelle enseigne a été inaugurée en présence de M. Mathieu Hérard (à gauche), directeur des ventes et de l'administration chez VR Soulière et de son équipe.

«Nous sommes les nouveaux propriétaires de l'entreprise VR Soulière et nous avons voulu investir dans l'image de l'entreprise afin de marquer la transition. La nouvelle enseigne attire l'attention et s'intègre bien au bâtiment. Nous sommes très fiers et très satisfaits du résultat final», affirme

M. Mathieu Hérard, directeur général des ventes et de l'administration chez VR Soulière.

Rappelons que les entreprises localisées sur la route 138 et sur l'avenue Royale sont éligibles à ce Fonds et peuvent obtenir une subvention de 50 % du coût des travaux jusqu'à un maximum de 4 000 \$ pour une enseigne ou un aménagement paysager. Pour la rénovation des bâtiments commerciaux, l'aide financière s'élève à 15 000 \$ ou 25 % du coût des travaux. Pour les trois volets, il est possible d'obtenir une subvention maximale de 20 000 \$.

Ce Fonds est une initiative de la MRC et de Développement Côte-de-Beaupré. Le Fonds totalise 90 000 \$ pour trois années, un levier qui pourra permettre des investissements d'au moins 180 000 \$ pour embellir les abords de la route 138.

Source et information : Sophie De Blois, chargée de projet
Développement Côte-de-Beaupré
418 827-5256 poste 208
paysages@developpementcdb.com